

DOSSIER DE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

À l'attention du Secrétariat Général à la Santé — Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention (RDC)

Objet : demande de partenariat institutionnel et d'appui pour le déploiement pilote de la plateforme numérique de santé KWIKILA Care

Porteur du projet : Paul Makwikila Pwadi, Fondateur & Directeur — KWIKILA Care

Contact : contact@kwikilacare.com — <https://kwikilacare.com>

1. OBJET DE LA DEMANDE

KWIKILA Care sollicite respectueusement du Secrétariat Général à la Santé :

1. **La reconnaissance institutionnelle** du projet comme initiative congolaise de digitalisation de la santé, alignée sur la stratégie nationale de santé numérique ;
2. **L'appui à la validation des identifiants DHIS2/SNIS** permettant aux hôpitaux pilotes de transmettre leurs rapports hebdomadaires directement au format officiel ;
3. **La facilitation de la mise en relation** avec les Divisions Provinciales de la Santé (DPS) concernées, pour la réception des alertes épidémiques en temps réel ;
4. **Un avis favorable ou une lettre de non-objection**, facilitant les démarches de KWIKILA Care auprès des bailleurs de fonds internationaux (fondations, agences de coopération) pour le financement de la phase pilote ;
5. À moyen terme, **l'ouverture d'un dialogue en vue d'une convention-cadre nationale**, en cas de résultats probants du pilote.

KWIKILA Care ne sollicite **aucun financement du Ministère** à ce stade : le besoin est institutionnel et technique (reconnaissance, interopérabilité, mise en relation).

2. PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME

KWIKILA Care est une plateforme web de gestion hospitalière conçue en RDC, déjà développée, fonctionnelle et testée (150+ tests automatisés), qui permet :

- L'enregistrement des patients par numéro de téléphone mobile et le suivi médical (femmes enceintes, enfants 0-3 ans, personnes âgées) ;
- Des rappels automatiques de rendez-vous par SMS, en français et 4 langues nationales (lingala, swahili, tshiluba, kikongo) ;
- La gestion des services hospitaliers : urgences (triage), maternité (CPN, DDR/DPA), pédiatrie (carnet vaccinal PEV), pharmacie (gestion des stocks par lots, règle FEFO) ;
- La **déclaration d'alertes épidémiques** (16 maladies à potentiel épidémique) transmises en temps réel aux autorités sanitaires ;
- **L'export automatique des rapports hebdomadaires au format officiel DHIS2/SNIS** (JSON et CSV), en un clic, avec des indicateurs conformes au système national d'information sanitaire ;
- Un **tableau de bord Ministère**, en lecture seule, offrant une vue agrégée nationale et provinciale, sans aucune donnée nominative de patient (secret médical préservé).

3. ALIGNEMENT AVEC LES PRIORITÉS NATIONALES

Priorité nationale	Contribution de KWIKILA Care
Réduction de la mortalité maternelle et infantile	Rappels automatiques des consultations prénatales et vaccinations, réduisant les rendez-vous manqués
Renforcement de la Surveillance Intégrée de la Maladie et Riposte (SIMR)	Déclaration d'alerte épidémique en moins de 2 heures, contre 3 à 7 jours par les circuits papier actuels
Fiabilisation du Système National d'Information Sanitaire (SNIS)	Rapports hebdomadaires produits automatiquement, au format DHIS2, sans ressaisie manuelle
Stratégie nationale de santé numérique	Plateforme congolaise, interopérable, respectant la souveraineté des données (hébergement local disponible — voir <code>DEPLOIEMENT_LOCAL_RDC.md</code>)
Couverture sanitaire universelle	Coût accessible (80 à 400 USD/mois par hôpital), bien en-deçà des solutions internationales

4. CADRE DE PROTECTION DES DONNÉES ET SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

- Hébergement des données de santé **disponible sur un datacenter situé en République Démocratique du Congo**, sans transfert à l'étranger (paquet technique Docker/MinIO déjà prêt — voir annexe technique) ;
- Architecture multi-hôpitaux strictement cloisonnée : chaque établissement ne voit que ses propres données ;
- Aucune donnée nominative transmise au Ministère : seules des statistiques agrégées sont consultables au niveau national/provincial ;
- Convention de traitement des données signée avec chaque hôpital partenaire (voir `CONVENTION_TRAITEMENT_DONNEES.md`) ;
- Démarche d'agrément en cours auprès de l'**ARPTC** (Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications) pour l'exploitation commerciale du service numérique de santé.

5. PHASE PILOTE PROPOSÉE

- **3 hôpitaux partenaires** à Kinshasa (lettres d'intention en cours de signature).
- **Durée : 3 mois**, avec indicateurs mesurés dès la mise en service (patients enregistrés, rendez-vous honorés, délai de notification des alertes, rapports SNIS produits à temps).
- Détails complets dans le **Dossier technique et financier** joint en annexe (`DOSSIER_TECHNIQUE_FINANCIER_PILOTE.md`).

6. CE QUI EST DEMANDÉ CONCRÈTEMENT AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

#	Demande	Impact attendu
1	Un courrier ou avis favorable sur le principe du projet	Facilite la candidature aux bailleurs internationaux
2	Mise en relation avec le point focal DHIS2/SNIS national	Permet la validation technique des identifiants d'export
3	Mise en relation avec les DPS de Kinshasa	Permet le test réel de la remontée d'alerte épidémique
4	Un rendez-vous de présentation (15-20 min, démonstration en ligne possible)	Permet d'évaluer le projet directement

7. ANNEXES DISPONIBLES SUR DEMANDE

1. Démonstration en direct de la plateforme (<https://kwikilacare.com>)
2. Dossier technique et financier complet de la phase pilote
3. Modèle de convention-cadre hôpital partenaire
4. Convention de traitement des données personnelles
5. Rapport d'audit de sécurité (synthèse)
6. Lettres d'intention des hôpitaux partenaires

Nous restons à l'entière disposition du Secrétariat Général pour toute précision complémentaire ou démonstration.

Veuillez agréer, Monsieur/Madame le Secrétaire Général, l'expression de notre haute considération.

Paul Makwikila Pwadi

Fondateur & Directeur — KWIKILA Care

contact@kwikilacare.com — <https://kwikilacare.com>

Document préparé par KWIKILA Care · Février 2026